

URBANISME

Les imprimés sont disponibles sur



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

En 2020, la mairie a reçu 7 demandes de permis de construire et 7 déclarations préalables.

DP : DÉCLARATION PRÉALABLE

PC : PERMIS DE CONSTRUIRE

Sans surélévation ni fondation profonde, quelque soit la surface : **Aucune formalité**

➤ Surélévée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m2 : **Aucune formalité**

➤ Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20m2 : **DP**

➤ Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20m2 : **PC**

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAN PIED (BETON OU BOIS)

➤ Tuiles (réfection de toitures) : **DP**

➤ Auvent, préau

▪ < 5m2 : **Aucune formalité** ▪ < 20m2 : **DP** ▪ > 20m2 : **PC**

➤ Aménagement des combles

▪ < 5m2 : **Aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti ▪ < 20m2 : **DP**

LES TOITURES

VELUX
PANNEAUX SOLAIRES
DP

➤ < 5m2 : **Aucune formalité**

➤ < 20m2 : **DP**

➤ > 20m2 : **PC**

VERANDA, TERRASSE COUVERTE

CREATION
FENETRE
DP

RAVALEMENT
FACADE
DP

CABANE BOIS OU BETON

▪ < 5m2 : **Aucune formalité**
▪ < 20m2 : **DP** ▪ > 20m2 : **PC**

GARAGE / ABRI

▪ < 20m2 : **DP**
▪ > 20m2 : **PC**

PORTAIL
DP

CLÔTURE
DP

PISCINE

➤ < 10 m2 : non couverte restant moins de 3 mois : **Aucune formalité**

➤ < 100m2 ouverte : **DP**

➤ < 100m2 avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

➤ > 100 m2 et/ou couverture > 1,80 m de haut et/ou local technique > 20 m2 : **PC**



Le fléau des lingettes jetables...



L'impact de l'**usage excessif des lingettes** désinfectantes sur l'environnement n'est pas nouveau, mais son utilisation pour assainir toutes les surfaces a explosé ces derniers temps. Ces lingettes « pas si biodégradables que ça », ne doivent pas être jetées dans les sanitaires, mais dans votre poubelle d'ordures ménagères pour être incinérées. Jetées dans les toilettes, elles font leur apparition dans les bassins, s'agglomèrent entre elles et forment des « filasses ». Ces lingettes sont susceptibles d'enrayer les machines chargées du filtrage des eaux usées.

Il faut alors intervenir manuellement sur les installations « ça ne s'envole pas par magie, ça ne disparaît pas !! », il faut une opération humaine et manuelle pour s'en débarrasser !! Au-delà des coûts induits par ces dysfonctionnements, les conséquences peuvent être importantes en termes de confort (mauvaises odeurs, impossibilité d'évacuation des effluents, débordements...) d'environnement et même de santé publique.

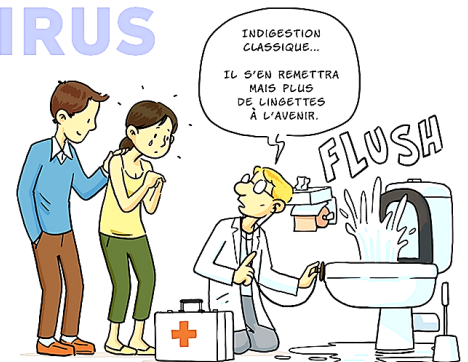


STOP
Aux lingettes,
protections périodiques,
produits chimiques et
médicaments, dans les
TOILETTES !!!

Un phénomène existant
aggravé par la crise
sanitaire.

CORONAVIRUS

**NE JETEZ PAS
VOS LINGETTES
dans les
TOILETTES**



C'est grave docteur ?

Oui, jeter ses médicaments dans les toilettes a un impact sur la faune aquatique. Les stations d'épuration ne permettent pas de dépolluer les molécules de médicament qui sont rejetées dans le milieu naturel (rivières, fleuves). Les médicaments doivent être rapportés chez votre pharmacien.

T'as la frite ?

De l'huile de friture versée dans l'évier, un coup de froid, la canalisation se bouche et les eaux usées remontent par les toilettes et les lavabos. Si l'huile de friture parvenait jusqu'à la station d'épuration l'équipement n'est pas conçu pour dépolluer ce type de déchet, et encore moins pour de l'huile de vidange. Les huiles doivent être apportées en déchetterie où elles seront recyclées.

C'est du propre !

Lingettes, coton-tige, serviette hygiénique, doivent impérativement être jetés à la poubelle, dans les canalisations ils bouchent les pompes et provoquent de graves et coûteux dysfonctionnements. Aux WC seul le papier toilette est autorisé.

C'est beau ici, c'est neuf ?

Que ce soit, dans l'évier, ou dans les toilettes, les restes de peintures et de solvants n'ont pas leur place. Les stations d'épuration ne sont pas conçues pour dépolluer ce type de déchets toxiques. Ils doivent être apportés en déchetterie ou ils seront recyclés.





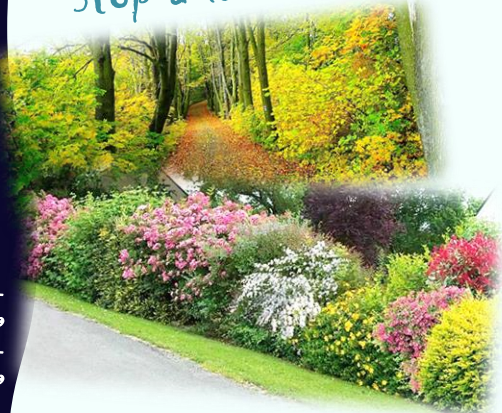
Les haies : De la plantation... Au taillage...

Mettre de la vie ...de la personnalité...

Les haies de jardin sont très souvent plantées d'une seule essence. Alignement de thuyas, de cyprès ou de lauriers cerises s'étendent le long des routes.

Outre les problèmes d'entretien que pose ce type de haies, son développement important crée un paysage banal, monotone et peu favorable à la faune. C'est pourquoi depuis plusieurs années, dans le cadre de la politique en faveur des espaces naturels, on favorise la plantation de haies diversifiées. Des haies aux essences variées et bien adaptées à la région, mettent en valeur le paysage et favorisent la biodiversité.

Stop à la monotonie !!



Haies uniformes, des contraintes à connaître :

Issus d'une production horticole visant la constitution de haies persistantes de croissance rapide et bon marché, les végétaux classiquement utilisés présentent des inconvénients importants :

✓ **Ils sont sensibles à certaines maladies et à des parasites** de plus en plus résistants aux traitements.

✓ **Ils nécessitent un entretien exigeant.**

Si l'on ne les taille pas régulièrement, ces haies évoluent rapidement en un « mur végétal » qui assèche le sol et dont l'ombre projetée devient gênante.

✓ **Ils génèrent une production importante de déchets organiques.**

Les déchets de taille, par exemple ceux des lauriers (lauriers-cerises), ne sont pas valorisables sous forme de compost.

Les distances à respecter sont les suivantes :

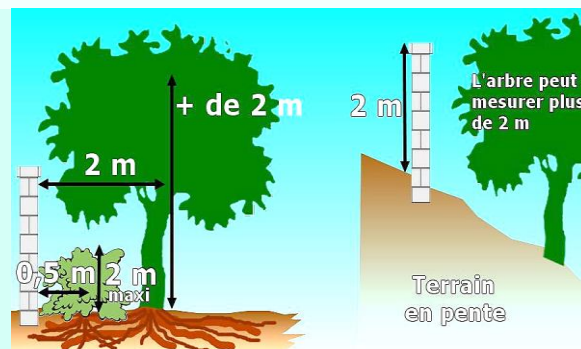
Pour les plantations de plus de 2 mètres :

- distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative

Pour les plantations de moins de 2 mètres :

- distance fixée à 0,50 mètre de la limite séparative.

La distance se calcule du milieu du tronc, de l'autre côté c'est la limite séparative qui sert de point de mesure. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.



TRAVAUX JARDINAGES, BRICOLAGES

Du lundi au Samedi 8h30/12h et 14h/19h

Dimanche et jours Fériés de 10h/12h.

Respecter la réglementation !! Du civisme...

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, tailler les arbustes ou haies en bordure **des voies publiques ou privées**

de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation, et la visibilité en intersection de voirie. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public. Respecter les distances minimales (Article 671 du code civil) Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.



Pour la sécurité de tous



La période pour la taille varie selon le type de plante et selon sa période de floraison. De manière générale, la taille s'effectue à la fin de l'hiver, afin de préparer les arbustes à la venue du printemps.

La taille de début d'été est consacrée aux arbustes à floraison printanière.



Vos plantations empiètent sur le domaine public :

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi le maire est parfaitement fondé, au titre de son pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière). Au dessus d'un chemin rural, les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique. La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain. Les travaux d'élagage peuvent être reportés à une date ultérieure pour être effectués durant une période propice pour les végétaux.

Le conseil communautaire est constitué d'élus de chacune des 42 communes composants Forez-Est, au prorata de leur population. Le Conseil communautaire doit lui-même élire en son sein un Bureau communautaire, composé d'un Président et de Vice-Présidents.

Les élections municipales ayant été ajournées à cause du contexte sanitaire et, le Conseil communautaire étant incomplet, ces élections avaient dû être repoussées.

Le 10 juillet dernier, le nouveau Bureau communautaire a enfin pu être élu. Il est constitué d'un Président : Jean-Pierre TAITE, maire de Feurs et de 15 Vice-Présidents :



1^{er} Vice-Président
Didier BERNE
Eau - Assainissement -
GEMAPI



2^{ème} Vice-Président
Pierre VERICEL
Finances



3^{ème} Vice-Président
Gérard DUBOIS
Aménagement du territoire -
Urbanisme - Habitat - Mobilité



4^{ème} Vice-Président
Christian DENIS
Économie - Agriculture



5^{ème} Vice-Président
Gilles DUPIN
Environnement -
Développement durable



6^{ème} Vice-Présidente
Simone COUBLE
Ressources Humaines



7^{ème} Vice-Président
Gérard MONCELON
Santé social, insertion,
PLIE - Sport



8^{ème} Vice-Président
Georges ROCHETTE
Gestion des Déchets



9^{ème} Vice-Président
Sébastien DESHAYES
Vie - Aménagement zones économiques



10^{ème} Vice-Président
Robert FLAMAND
Travaux - Patrimoine



11^{ème} Vice-Président
Christian MOLLARD
Tourisme - EPIC



12^{ème} Vice-Présidente
Véronique CHAVEROT
Mutualisation - Contractualisation



13^{ème} Vice-Président
Georges SUZAN
Petite enfance -
Enfance - Jeunesse



14^{ème} Vice-Président
Christophe GUILLARME
Communication - Nouvelles technologies -
Informatique



15^{ème} Vice-Président
Jacques DE LEMPS
Commerce - Événementiel -
Culture

La fibre Très Haut Débit

L'aboutissement des travaux pour la fibre Très Haut Débit 42 !



La fin des travaux de la fibre optique: Les 42 Communes de Forez-Est sont couvertes!

Les 64 000 habitants de nos communes peuvent demander leur raccordement **gratuit jusqu'en 2025** au SIEL, puis souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès internet.

La Loire en très haut débit

Les travaux du réseau de desserte en fibre optique THD 42, confiés à 18 entreprises spécialisées, se sont achevés en mars 2020. La Loire est donc le premier territoire français à bénéficier d'un taux de couverture en fibre FTTH de 100% (Hors zones de Saint-Etienne Métropole et Roannais Agglomération) grâce au programme public THD42.

Ce dispositif a mobilisé 280 millions d'euros d'investissement de la part du SIEL-TE, de l'Etat, des 10 EPCI de la Loire dont la Communauté des Communes de Forez-Est, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'Europe. Pas moins de 10 500 kilomètres de fibre optique desservent 172 000 foyers et entreprises ligériennes.



En pratique



Pour demander votre raccordement gratuit: www.thd42.fr (instructions dans l'espace «raccordement»).

Une fois la prise installée, vous n'avez plus qu'à contacter le fournisseur d'accès internet de votre choix pour recevoir votre box et surfer à la vitesse de l'éclair !

Attention, pour les nouvelles constructions depuis le 1^{er} janvier 2019, le raccordement est payant.

Toutes les réponses à vos questions sur le site internet www.thd42.fr ou en contactant les conseillers fibre du SIEL-Territoire d'Energie, basés à St Priest en Jarez, au 04 77 430 855.



● Vos déchets sont ramassés et traités dans des centres spécialisés



● Vos emballages, vos papiers et votre verre sont ramassés et **recyclés**



● Vos bacs de ramassage vous sont **offerts**

Pour 30 centimes
par jour et par habitant,
les principaux services :



● Vous avez **accès gratuitement** aux déchèteries de Forez-Est

Le saviez-vous ?

L'état a mis en place la **Taxe Générale des Activités Polluantes (TGAP)**. Cette taxe va augmenter progressivement de 282 % jusqu'en 2025. Cette augmentation, imposée par l'Etat, entrainera **une augmentation importante** des redevances ou taxes sur les ordures ménagères si **nous ne réduisons pas suffisamment le volume de nos déchets**.

De nouveaux horaires pour les déchèteries de Forez-Est à partir du 1^{er} janvier 2021.

Afin d'améliorer le service, les horaires des déchèteries vont évoluer :

- Hausse de l'amplitude horaire d'ouverture
- Ouverture en continu les samedis
- Ouverture plus tôt le matin



Horaires des 5 déchèteries de Forez-Est à partir du 1^{er} janvier 2021.

- Lundi : 14h00-17h30
- Du mardi au vendredi : 8h30-12h00 / 14h00-17h30
- Samedi : 8h30-17h30 (sans interruption)

La déchèterie de Panissières est fermée les mardis, mercredis et jeudis matins. Horaires appliqués tout au long de l'année.

Déchèteries fermées les jours fériés. **Services déchets / 04 77 28 29 38 / www.forez-est.fr**

Les points de collecte des textiles sur le territoire de la CCFE restent aux mêmes emplacements.

Les bornes seront modernisées et floquées par le prestataire « Le Relais » au cours de l'année 2021.



CHANGEMENT DE SEMAINE DE LA COLLECTE

A partir de janvier 2021, le ramassage des ordures ménagères résiduelles sur la commune est le mercredi matin des semaines **IMPAIRES**.



- ATTENTION au trop plein, les couvercles doivent être fermés.
- Les poubelles publiques de la commune ne sont pas destinées aux ordures ménagères des habitants.
- Tous les jours fériés sont travaillés, sauf le 1 janvier, 1 mai, 25 décembre, où la collecte est décalée au lendemain.



L'office de tourisme Forez-Est vous propose une boutique avec un large choix de produits issus du territoire et de ses alentours. Toute l'année, vous trouverez dans les bureaux de Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montrond-les-Bains, et Panissières une sélection d'articles parmi lesquels:

- Des produits alimentaires : Miels, pâtes à tartiner, huiles, Côtes du Forez, tisanes, biscuits, terrines... et bien d'autres !
- Des produits de l'artisanat local : Poteries, bijoux, cosmétiques etc.

De nombreux produits à prix doux pour favoriser les circuits courts et soutenir les producteurs et artisans locaux !



Des cadeaux originaux

- **Corbeilles garnies** : vous choisissez le type de corbeille et les produits que vous souhaitez, on s'occupe de vous la préparer ! De très nombreuses possibilités pour des cadeaux personnalisés et selon vos envies !
- **Produits dérivés** : vous trouverez dans les bureaux d'information touristique de Forez-Est des produits estampillés Forez, l'occasion d'offrir un souvenir ou d'arborer fièrement son appartenance au territoire !
- **Des topoguides** : Forez-Est est un territoire où les chemins de randonnée ne manquent pas, aussi bien pour les marcheurs que pour les adeptes du VTT. Nos 4 bureaux d'information touristique proposent une large sélection de topoguides pour découvrir les sentiers du territoire. Une belle idée de cadeau pour les randonneurs.
- **Des cartes cadeaux** : Pourquoi ne pas offrir à votre entourage un spectacle et un repas au KFT de Saint-Galmier, des jetons et une coupe de champagne au Casino JOA de Montrond-les-Bains... des idées originales pour des sorties locales.
- **Des chèques cadeaux** : Pour les indécis et ceux qui veulent être sûrs de ne pas se tromper, l'office de tourisme propose les chèques Cadéo, à utiliser dans les commerces de Feurs, Montbrison, Montrond-les-Bains et Panissières partenaires de cette opération.



Retrouvez les produits de la boutique de l'office de tourisme sur le site internet :

<http://www.forez-est.com/boutique/> Plus d'infos au 04 77 94 64 74.

Le samedi 1^{er} février 2020, a eu lieu la première édition de « **Jeux à Mizérieux** ». Plus de 150 jeux de société, et autant de visiteurs ont été réunis pour une après-midi récréative, à la salle du Chevalard. Chacun pouvait découvrir et trouver son bonheur parmi les jeux prêtés par la société Oika Oika et la ludothèque communautaire : jeux petite-enfance, jeux de cartes, jeux de plateau, jeux de construction, jeux d'ambiance ...



**Après-midi
Jeux de société**



Très bon moment avec un bon accueil

*Belle réussite
pour
une
1^{ère} fois
On renouvelle ?*

Plus de 150 visiteurs de tous âges se sont retrouvés autour des tables afin de découvrir un monde ludique qui a beaucoup évolué ces dernières années. Des animateurs étaient présents afin d'orienter les visiteurs en fonction de leurs goûts et d'expliquer les règles des jeux.



Le « **goûter** » a été confectionné par le Sou des écoles du RPI Nervieux/Mizérieux et proposait des crêpes et de nombreuses boissons afin d'agrémenter l'après-midi.



A l'issue de cette journée, les visiteurs ont pu repartir avec leurs jeux « **coups de cœur** » grâce aux stands tenus par les sociétés Oika Oika et La taverne du Gobelin farci.



En raison de la situation sanitaire actuelle, l'édition 2021 n'aura pas lieu, mais d'ores et déjà,

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 5 FÉVRIER 2022 !

Le service devant constamment s'adapter à la crise sanitaire, n'hésitez pas à appeler la ludothèque pour vous renseigner.

Nouveau : Réservez toute l'année vos jeux en ligne sur www.forez-est.fr

Difficile de prendre la plume pour parler de l'année si particulière que nous terminons. Elèves et enseignants ont vécu la première période (Septembre- Mi Mars) tout à fait normalement. Les sorties prévues sur cette période ont pu avoir lieu :

- Spectacle de danse pour les classes de Mme Darmet et M. Venet en novembre à l'opéra théâtre de St-Etienne.
- A l'occasion de Noël, le Sou des Ecoles et les municipalités se sont associés pour financer le déplacement de toute l'école au spectacle de Val Grangent.
- Quelques sorties USEP ont pu avoir lieu avant le 16 Mars.

Puis avec la circulation du virus et les contraintes du confinement, nous avons dû faire face à l'inconnu et chacun s'est adapté du mieux possible au nouveau contexte. Chaque enseignant a accompagné ses élèves du mieux qu'il a pu. Les familles se sont considérablement investies pour éviter le décrochage de leur enfant en assurant l'école à la maison. Durant le confinement, l'école de Balbigny a assuré en collaboration avec la municipalité de Balbigny et de la MJC l'accueil des enfants des personnels prioritaires qui n'avait pas de moyen de garde et qui étaient indispensables au fonctionnement de la vie économique.



Du 11 mai au 2 juillet, l'accueil a connu des évolutions. Dans un premier temps il fut limité à des groupes de 15 élèves en primaire et 10 en maternelles ce qui n'a pas permis l'accueil de tous les enfants. A partir du 22 juin, les enfants ont pu retrouver leurs camarades jusqu'au départ en vacances le vendredi 3 juillet.

Pour les repas, les élèves apportaient leur pique nique qu'ils ont pu prendre sous les chapiteaux installés dans la cour des primaires.



Cantine et garderie ont retrouvé un fonctionnement ordinaire à partir du 1^{er} Septembre. Il est surtout veillé à limiter le brassage des groupes d'élèves. Dès 8h35, les enfants sont accueillis dans leur classe. Le lavage des mains est effectué plusieurs fois par jour. Les enfants ne sortent pas en récréation au même moment. Depuis le 2 Novembre, la lutte contre la propagation du virus a été renforcée en demandant aux enfants de CP (et jusqu'en CM2) de porter le masque en classe tout comme à l'extérieur. Compte tenu des contraintes sanitaires les déplacements sont plus contrôlés.



R P I NERVIEUX / MIZERIEUX

Les classes de Mme Darmet et de M. Venet se sont malgré tout inscrites aux activités USEP. Le 8 et 11 décembre 3 classes (St Martin Lestra- Civens et Rozier en Donzy) découvriront les richesses du patrimoine local en marchant sur les chemins des territoires de nos deux communes. Le cycle natation débute à partir du 14 Décembre pour les classes de Mmes Darmet et Vacher auxquels se joignent les élèves de CM1 de la classe de M. Venet. Ce cycle s'étale sur une période de 6 semaines et prendra fin le vendredi 5 février.

Nous espérons retrouver un fonctionnement normal rapidement pour permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité dans des conditions sereines et apaisées. Nous remercions l'association du Sou des Ecoles ainsi que les élus des deux communes qui contribuent quotidiennement au bon fonctionnement de l'école et permettent ainsi aux enfants d'avoir une scolarité dans de bonnes conditions.

Toute l'équipe pédagogique se joint à moi pour vous adresser ses vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Jean Luc VENET- directeur du RPI



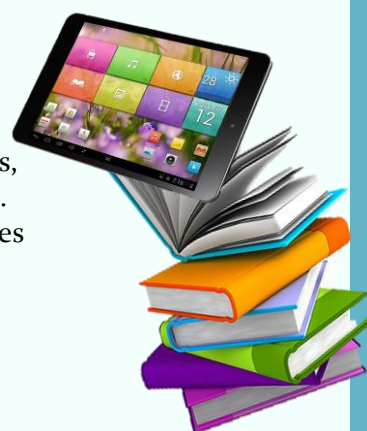
Les classes de Mme Darmet et Mme Vacher sont allées planter une haie en décembre 2020.



Travaux pour le parking de l'école

Année scolaire 2019/2020
143 élèves/ RPI – 49 élèves/ Mizérieux

Cette année, certaines classes se sont équipées de tablettes, d'ordinateurs pour les instituteurs et de vidéoprojecteurs. Les instituteurs ont également acheté des manuels scolaires en raison des changements de programme imposés par l'Inspection Académique.

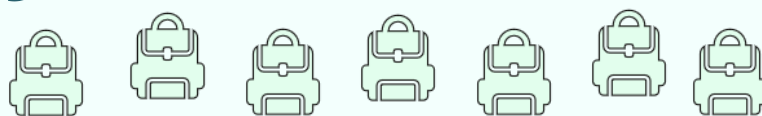


- JEUX pour les ENFANTS -

Tout au long du chemin du Père Noël, venez compter le nombre de bonhommes de neige et déposer votre résultat, avec votre nom et adresse dans la boîte au lettre de la mairie. Si vous avez bien observé et additionné les bonhommes de neige, de différentes formes, tailles, couleurs ... le Père Noël vous réserve une surprise... bonne chance.



A vos marques, prêts, comptez ...





On ne démarre pas l'année 2020, sans la visite de l'équipe du CCAS, à la maison d'accueil, pour la traditionnelle galette des rois offerte à tous les résidents. Merci pour ce moment de convivialité.



Exceptionnellement,

Cette année, la nouvelle équipe du **CCAS** a pris la décision de ne pas organiser le repas des Anciens à la salle du Chevalard.

La crise sanitaire, et sa réglementation, ne permettent pas d'organiser cette journée, pourtant si appréciée par une majorité de nos aînés.

Un moment de partage, peut-être envisagé...dès que les conditions sanitaires évolueront. Pour le bien de tous, **protégeons les plus fragiles.**



De ce fait, pour garder un lien avec nos anciens, les membres du CCAS ont rendu visite aux aînés du village, le samedi 12 décembre, afin de bavarder un peu...écouter parfois... blaguer avec certains...ou simplement faire connaissance avec d'autres.



Bonne année et Bonne santé à tous

C
E
N
T
R
E

C
O
M
M
U
N
A
L

D
A
C
T
I
O
N
S
O
C
I
A
L
E

BÉNÉVOLE
POURQUOI PAS ?

Echange

Entraide

Solidarité

Partage



- ❖ Comité des fêtes
- ❖ Sou des écoles
- ❖ Club du 3^{ème} âge
- ❖ Fnaca
- ❖ Cantate du triolet

L
E
S

A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S



Comme chacun le sait, suite à la crise sanitaire, les associations ont dû annuler une grande partie de leurs manifestations.

Une rencontre entre la Commission et les Présidents de chaque association s'est organisée afin de préciser les règles sanitaires annoncées par la préfecture. Pour les manifestations 2021 sur la commune, il est difficile de prévoir, pour nos organisateurs les possibilités qu'ils auront à effectuer leurs manifestations !

Le renouvellement des bénévoles est très important pour la vie d'une association et les associations sont essentielles à la vie d'une commune. Chacun peut apporter de nouvelles idées, partager son expérience, proposer de nouvelles activités, pour enrichir le tissu associatif de la commune. Plus le nombre de bénévoles est élevé plus la tâche est aisée.

La municipalité en place est là pour accompagner les nouveaux arrivants.

N'hésitez pas à contacter les présidents des associations afin de rencontrer les bénévoles, de découvrir les projets, et bien sûr partager vos idées !

CONTACTS :

LA CANTATE DU TRIOLET
LE SOU DES ECOLES
LE COMITE DES FETES
LE CLUB DES AMIS DU 3EME AGE
FNACA NERVIEUX/MIZERIEUX

M MARECHAL Bernard bernard-marechal.007@orange.fr 06 76 31 03 91
Mme RAFFIN Maria soudesecoles.nervieuxmizerieux@gmail.com 06 10 64 05 10
Mme DIARD Caroline caroline.prost@wanadoo.fr 06 33 75 24 21
M.BRUEL Jean-Jacques jean-jacques.brueel@orange.fr 06 80 27 94 18
M.DREL Jean jeanorel@yahoo.fr 06 71 74 72 71

Sans eux les associations n'existeraient pas.
Sans vous elles n'existeront plus !

Notre association, tenue par des parents bénévoles de l'école, a eu le plaisir de voir arriver de nouveaux parents en début d'année pour étoffer l'équipe des Membres actifs du Sou.

Comme tous les ans, les événements organisés et leurs bénéfices profitent **aux enfants de l'école**. Cette année a été une année particulière à cause de la pandémie qui touche le monde entier, et de nombreux événements ont dû être annulés.

En novembre 2019 nous avons organisé **Notre Vente De Pizzas** en partenariat avec Thierry Crépet. Cet événement lance notre saison, il est donc très attendu et toujours couronné de succès. Bulletins de commande disponibles sur notre site internet, commerces et mairies



Fin d'année 2019 tous nos écoliers, de la Petite Section au CM2, ont assisté au **Spectacle** de Val Grangent « **Arthycus** » - **Le Maléfique** au Palais des sports d'Andrézieux-Bouthéon avec le soutien des Mairies de Nervieux et Mizérieux qui ont pris en charge le transport.



Notre **Loto** fin janvier 2020 a eu un succès exceptionnel avec la participation de 250 personnes. Nous remercions tous les sponsors, la commission Loto et M Jean-Luc Venet directeur de l'école pour sa fidélité à cet événement.



Caroline Esparvier-Chabrit de la Mairie de Mizérieux nous a sollicité pour tenir la buvette de **L'après-midi Jeux De Société** coorganisé avec la ludothèque communautaire de Forez-Est et Virginie Carette de la société Oika Oika. Le public familial était présent, venant notamment des communes de Mizérieux et Nervieux.



En rapport avec les Jeux Olympiques de cette année, reportés comme tant d'autres événements, **Le Thème Du Carnaval** « Le sport dans tous ses états » a été plébiscité pour les grands et les petits. La structure de M. Carnaval a été réalisé par nos mamans bénévoles, Laura, Marie-Anne et Réjane et décoré par les enfants. Nous remercions La Pétanque des Tilleuls pour le prêt du terrain ainsi que le groupe des Aix Tradés pour l'initiation à la danse traditionnelle.

Nous avons été obligés d'annuler notre **Marche / Course Des Bords De Loire**. Les lots prévus pour cette édition serviront pour la prochaine si les circonstances sont propices à sa mise en place. Nous remercions Vincent Raffin, parent bénévole pour la création du logo qui nous permettra de communiquer sur notre événement.

De nombreuses questions se posent sur les prochains rendez-vous parce que l'aspect sécurité sanitaire prendra une place primordiale. Ces manifestations pourront être modifiées et/ou annulées et nous communiquerons tout changement par le biais de l'école, notre site internet et les réseaux sociaux.

Comme tous les ans, à la fin de l'année scolaire, des parents quittent l'association car leurs enfants quittent l'école. Cette année, Marie-Pierre et André Metton quittent le Sou, nous les remercions pour tout le travail fourni et les responsabilités prises au sein de l'association durant toutes ces années.

Présidente : **María RAFFIN**
Trésorière : **Laura ROCHE**
Secrétaire : **Mélanie MAGLIONE**

Vice-présidente : **Réjane FOUILLAT**
Trésorier adjoint : **Vincent GIRAUD**
Secrétaire adjoint : **Edouard GIRARDIN**

Marché de Noël
4 Décembre 2020
Annulé



Nous remercions tous **Les Parents Bénévoles** qui ont participé de près ou de loin à nos événements, **L'équipe Enseignante** pour leur investissement tout au long de l'année, **Les Communes de Mizérieux et de Nervieux**, ainsi que les **Associations Communales** (Comité des Fêtes, les Trainiots,...).

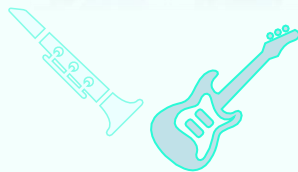
Quand nous avons démarré l'année 2020,
nous ne pensions pas que celle-ci serait si chamboulée...

Comme pour beaucoup d'associations, les manifestations se sont faites rares.

Nous avons quand même pu organiser notre **repas spectacle** le samedi 15 février. Notre fameuse choucroute a été préparée par Seb de métal Pizza et nous avons pris le fromage au petit marché à Balbigny chez Robert. Pierre-Luc et Véronique nous ont fait revivre l'époque endiablée des sixties où, tous les garçons et les filles se mettaient à danser et chanter... Après ce spectacle riche en costumes, tout le monde a pu profiter d'une soirée dansante, animée par notre ami Ludo de DNA Sono.



Le confinement du 17 mars au 12 mai, nous a contraint d'annuler l'omelette du 30 avril. Nous avons également pris la décision d'annuler la fête patronale.



Nous en avons profité pour organiser une corvée de nettoyage. Les garçons ont lessivé et réparé la bâche de notre chapiteau et les filles ont rangé et réorganisé le local de l'association. Merci à Monsieur et Madame Vacheron de nous avoir prêté leur cour pour le nettoyage de la bâche.



Le responsable du chapiteau en action...



A notre grand regret, nous n'avons pas pu tenir nos relais pour la **marche du téléthon** car celle-ci a été annulée.

Merci à tous les membres pour leur implication et leur disponibilité.
Le comité des fêtes vous présente ses vœux pour l'année 2021.



Souvenir, Souvenir...

Cette année 2020, l'activité de l'ensemble vocal a été fortement perturbé par cette crise sanitaire.

Aucun concert donné, à notre plus grand regret....

Pour que cette chorale perdure, nous accueillerons volontiers de
NOUVEAUX CHORISTES.

Si vous aimez chanter, lancez-vous....

Avis aux futurs chanteurs ...Affaire à suivre...

Bernard MARECHAL

CLEPPÉ / MIZÉRIEUX

HOMMAGE à ROGER GIRAUD

Roger Giraud, fils de Madeleine et Michel Giraud est né à Mizérieux en 1932. Il épouse Marinette Ferlay en 1958, et de cette union, naîtra 3 enfants, 8 petits-enfants et 16 arrières-petits enfants.

Il effectue une carrière militaire dans l'armée de l'air, à Salon de Provence.

Il revient sur ses terres natales et construit à Mizérieux en 1984, commerçant à Balbigny.

En tant qu'ancien combattant de la guerre d'Indochine, il se joint fraternellement à la

Fnaca, lors des cérémonies commémoratives.

Au sein de la commune, il est membre de la commission liste électorale pendant plusieurs années, et participe agréablement aux manifestations du village, au CCAS, où il laissera le souvenir d'un homme rempli d'humour et d'amabilité. IL nous quitte à la veille de ses 88 ans.

Toutes nos condoléances à sa famille et ses amis.

La commémoration du 11 novembre, restreinte cette année, est célébrée en compagnie de quelques élus et 2 membres de la Fnaca.



ANNEE 2020

QUELLE ANNEE !!!!

UNE ANNÉE QUELQUE PEU CHAMBOULÉE POUR LE CLUB

Le 9 janvier, nous avons participé à **notre assemblée générale**. Nous sommes 39 adhérents.

Président : J-J BRUEL Vice-Président : F THOMAS
Trésorière : C ANDRE Vice- Trésorière : A Fenery
Secrétaire : A Fillardet Vice- secrétaire : M-L Nöens / A Vacheron

Le moment tant attendu du goûter a réservé un lot de surprise avec l'élection des **reines et des rois** d'un jour ...



Le mercredi 5 février, le club de Mizérieux organisait son traditionnel **concours de belote**. La salle du Chevalard était copieusement remplie avec 80 doublettes inscrites à l'issue de ce concours.

Joyeuses fêtes de fin d'année



Le jeudi 13 février, 22 adhérents dégustaient **les bugnes**. Merci aux pâtissières, pour cet après-midi gourmand.

Le 12 mars les membres du Club ont repris le chemin de la salle pour **un petit repas**, suivi d'un loto, et après, ... c'est le coronavirus !!!

Nombreuses sont les manifestations annulées: Le repas du 14 mai, la journée détente du 18 juin, le repas au restaurant du 23 juillet et le traditionnel pique-nique du 6 août. Dur...dur... cet été !!! Mais nous avons enfin profité, le vendredi 11 septembre **d'une journée pêche**, autour de l'étang. Par une météo exceptionnelle, la participation de 24 membres, dans une ambiance conviviale a permis à chacun « **d'ergoter** »... de « **becqueter quelques poissons** »... et même pour certains de prétendre à une « **petite ronflette** »....



Dès la reprise possible venez nous rejoindre Tous les Jeudis à 14h30



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



A VOS AGENDAS

2021

Vendredi 8 Janvier Vœux De La Municipalité

Samedi 30 Janvier Loto

Samedi 27 Février Repas Spectacle

Samedi 10 Avril Marche / Course

Vendredi 30 Avril Omelette

Vendredi 28 Mai Vente de Pizzas

Vendredi 2 Juillet Fête De L'école

24 et 25 Juillet Fête Patronale

Samedi 9 Octobre Soirée Concert

Octobre Repas Des Conscrits

Samedi 27 Novembre Téléthon

Vendredi 3 Décembre Marche De Noël

Samedi 11 Décembre Repas Des Anciens

Jeudi 16 Décembre Repas De Noël

Annulés

Commune

Sou Des Écoles

Comité Des Fêtes

Sou Des Écoles

Comité Des Fêtes

Sou Des Écoles

Sou Des Écoles / Rpi

Comité Des Fêtes

Comités Des Fêtes

Bénévoles Classes En I

Comité Des Fêtes

Sou Des Écoles

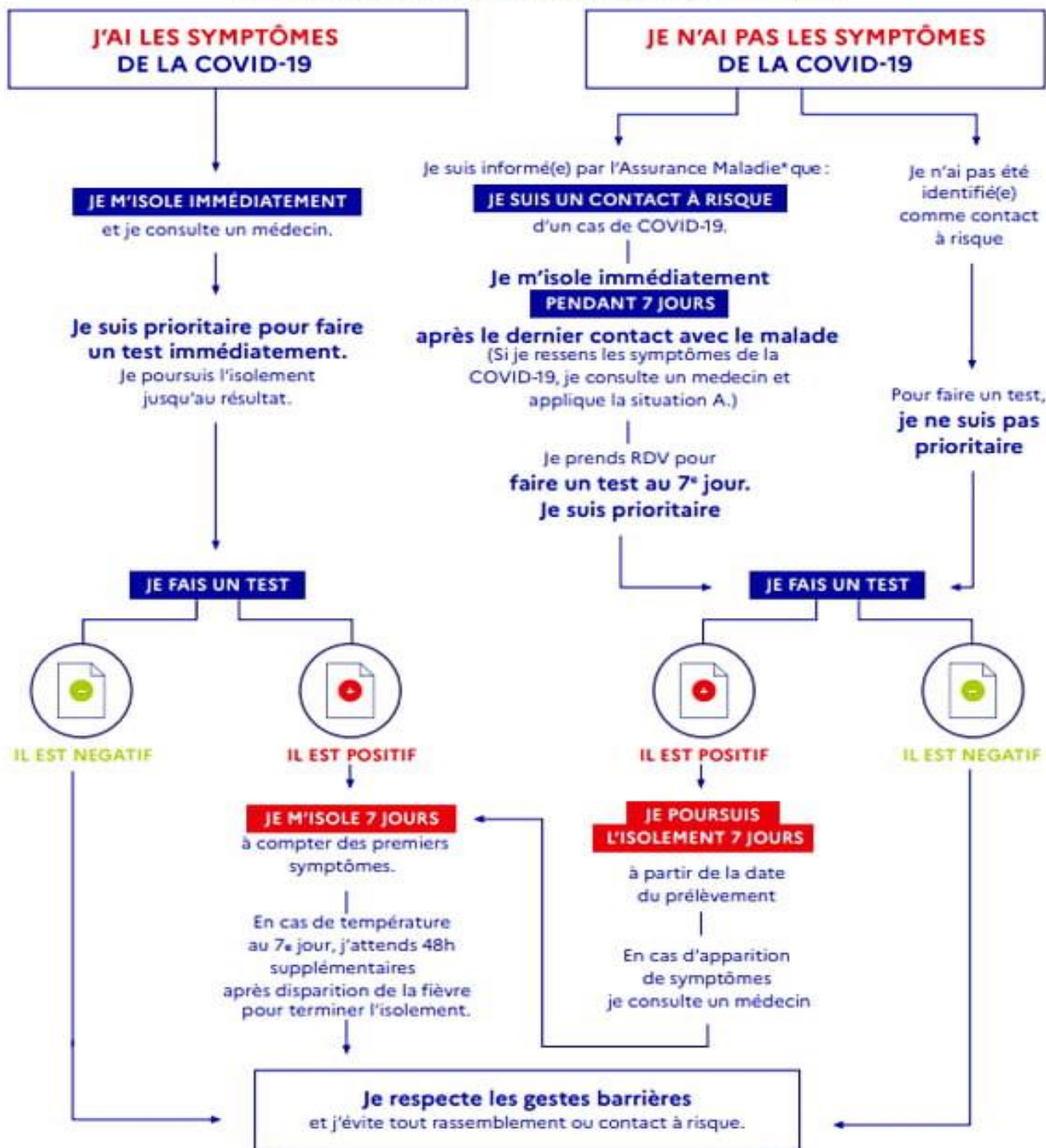
Ccas

Club Du 3^{ème} Âge

SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SANITAIRES

ISOLEMENT, TEST : QUE FAIRE ?

Je suis contagieux(se) lorsque j'ai des symptômes, mais je peux aussi l'être sans symptômes.
L'isolement est le meilleur moyen de protéger les autres.



Réponses QUIZ:

1/ 701; 2/ 520; 3/ 13.5; 4/ Nervieux, Cléppé, Épercieux, Ste Foy St Sulpice; 5/ Un poisson; 6/ Rue du Chevalard; 7/ Le Rioux; 8/ 2010, 2012, 2016; 9/ 24 et 25 juillet; 10/ « guérit les enfants et les fait marcher » ; 11/ Un bénitier, une crypte, une fresque; 12/ Quatre; 13/ M/J/V/S/D; 14/ 49.

L'ADMR dans la Loire comporte: 55 associations, 739 bénévoles, 1775 salariés pour 13699 clients

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'**ADMR de BALBIGNY** pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux, de la naissance à la fin de vie. Notre association, gérée par 15 bénévoles, intervient sur votre commune. Elle emploie **44 salariés** (aide à domicile, AES, TISF).

En 2019, l'ADMR de BALBIGNY a effectué 38 731 heures pour 396 personnes aidées (familles et personnes âgées et handicapées), 98 personnes ont eu recours à la téléassistance FILIEN ADMR et 39 personnes ont bénéficié du service de portage de repas à domicile.

**ENFANCE
ET
PARENTALITÉ**

**ENTRETIEN
DE LA
MAISON**

**SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS**

**ACCOMPAGNEMENT
DU HANDICAP**

FACILITEZ-VOUS LA VIE

Ménage, repassage
Portage de Repas Garde d'enfants
Soutien à la parentalité
Aide à la personne
Téléassistance
Service de soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD)



Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt.

Nombre de familles aidées sur la commune :

- Services et Soins aux Seniors
Accompagnement du handicap :
17 personnes aidées, soit 759,50 heures
- Service Enfance et Parentalité :
- Qualité de vie (service de confort pour l'entretien du logement à taux plein) :
3 familles, soit 159,50 heures
- Garde d'enfants : 1 famille, soit 74,25 heures

Salarié à l'ADMR, pourquoi pas vous ?
Rejoignez une équipe locale de salariés qui est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être et leur permettre de rester chez elles dans de bonnes conditions. Vous serez épaulé par une équipe de bénévoles bienveillants.

Pour en savoir plus sur nos services, nos emplois, ou nous rejoindre en tant que bénévole, contactez-nous:

MAISON DES SERVICES ADMR de BALBIGNY
205 Chemin des entrepreneurs 42110 EPERCIEUX SAINT PAUL
04/77/28/18/54 – mail : msbalbigny@fed42.admr.org
Vous pouvez contacter le SSIAD au 04 77 27 23 52

Combien sont-elles ?

ACTUALISATION EN JUIN 2020,
NOS 4 NOUVEAUX SONT TOUJOURS LÀ.



➤ **ANNIE BEAU**
➤ **ANDRÉE POYET**
➤ **SÉVERINE DIAT**
➤ **ANGÉLIQUE SINARDET**



Les chasseurs, entre le marteau et l'enclume !

La chasse est avant tout, un loisir, une passion, un sport. Il s'agit sans doute du plus ancien de nos loisirs, pratiqué longtemps en France par la noblesse, il s'est démocratisé après la révolution.

Cette activité a depuis, beaucoup évolué dans ses pratiques, avec au fil des années la mise en place d'une réglementation très restrictive, mais elle a su garder cette magie, partagée entre chasse moderne, protectrice, respectueuse de la nature et pratique ancestrale où l'être humain ressent encore cette envie de cueillir pour se nourrir.

Tantôt considérés comme écologistes au vu de leurs connaissances empiriques de la faune sauvage, ou comme sauveurs contre les animaux dévastateurs des cultures ou de la forêt ou encore comme des « barbares » par la mise à mort des animaux que les écrans ont transformé en douces peluches inoffensives, les chasseurs se situent en permanence entre le marteau et l'enclume.

Durant ces quarante dernières années, la pratique de la chasse a dû s'adapter.

Dans les années d'après-guerre, le petit gibier (lièvre, perdrix, lapin...) était très abondant et les chasseurs étaient avant tout des cueilleurs. La réglementation était simple : une date d'ouverture et une date de fermeture suffisaient à organiser les prélèvements d'animaux en surnombre tels les lapins de garenne qui pouvaient dévaster entièrement des parcelles de culture. Puis, sont venues des maladies virales qui ont décimé ces populations et l'évolution galopante de l'agriculture intensive qui a modifié les habitats favorables à la petite faune. Parallèlement à cela, les forêts ont été délaissées de tout entretien, ce qui a favorisé la progression du « grand gibier » sangliers, chevreuils...



Evolution des pratiques

Les chasseurs ont dû s'organiser pour chasser différemment, en battue (en groupes avec des personnes postées et des rabatteurs), seule méthode efficace pour limiter les populations de sangliers qui ont progressé de façon exponentielle et qui occasionnent des dégâts aux cultures (prairies, maïs et céréales).

Ce mode de chasse en groupe, le plus répandu aujourd'hui ne bénéficie plus de l'image traditionnelle du grand père qui partait seul avec son chien. Les règles de sécurité indispensables aujourd'hui, ont couvert les épaules des chasseurs de vêtements fluorescents qui les rendent visibles aux yeux de tous, dans les campagnes.

Les dérogations liées au COVID, une nouvelle incompréhension

Lors du confinement annoncé en octobre par le gouvernement, en début de saison de chasse, une circulaire ministérielle a annoncé des dérogations pour la régulation des populations de grand gibier qui relève de l'intérêt général au vu des dégâts occasionnés sur les cultures.

Ces dérogations incomprises par le randonneur, le joggeur ou encore par le commerçant qui ne pouvait plus travailler, l'étaient également pour le chasseur. Le chasseur, comme cela a été dit précédemment, va à la chasse par loisir et non avec des objectifs chiffrés de régulation même s'il participe à l'équilibre entre la faune et les activités agricoles. Le chasseur de petit gibier, s'est vu lui, interdit de sortie quand la chasse collective pouvait avoir lieu, incompréhensible d'un point de vue sanitaire.

Contact presse : Mme Sandrine GUENEAU-AUDIN

☎ : 06-71-27-03-28 ✉ : fede.chasseur42.dir@orange.fr

Si vous aussi, vous souhaitez œuvrer pour l'environnement, rejoignez-nous !

Nettoyage de la nature « J'aime la Loire ... PROPRE » le 1^{er} samedi de mars

Site internet : www.fleuves-rivieres-propres.fr



Les digues de la Loire

Le Conseil d'administration de l'ASA de la Plaine du Forez se retrouve à Mizérieux en début d'année, lors de la réunion annuelle pour la préparation au budget. Cette association syndicale à pour mission d'entretenir et réparer les 28 km de digues entre Nervieux et Saint-Laurent-La-Conche.



Que s'est-il passé à la maison d'accueil les Thuyas en 2020 ?

Notre année 2020 a été marquée, comme pour tous par la Covid 19. Nous avons dû nous adapter, respecter les règles de confinement et d'isolement imposées. Notre objectif a toujours été de protéger les résidents et d'être à leurs côtés alors que leurs familles sont contraintes d'être moins présentes. Tout cela a été permis grâce à notre équipe d'accompagnant et grâce à de nombreux acteurs que nous souhaitons remercier de tout cœur.

Grâce à la générosité de la Fondation de France, notre résidence est devenue « connectée » grâce à la tablette tactile qui nous a été offerte au mois de mars. Les résidents réalisent des visios avec leurs familles et peuvent se divertir grâce aux applications installées. La maitresse de maison tient également une page Facebook qui permet de montrer nos réalisations faites pendant nos activités manuelles ou tout simplement de donner des nouvelles de nos résidents.



Nous avons eu la chance d'avoir de nombreux bénévoles présents pour nous aider au quotidien durant le 1^{er} confinement. Ils ont permis à nos résidents de se sentir moins seul malgré le manque de leurs proches.



La mairie de Mizérieux a aussi contribué à rendre notre quotidien plus facile grâce au prêt d'un chariot de service, de plateaux et de pots à eau. En effet, pendant le 1^{er} confinement les repas étaient tous servis en chambre. Nous remercions également Mme Vial et le commerce Vival, de Nervieux qui nous ont gentiment donné des masques au début de l'épidémie quand nous avions des difficultés à en obtenir. De même, nous remercions le Département de la Loire et la filière gérontologique du Forez pour fournir nos équipes en masques chirurgicaux.

De plus, nous remercions tous les élèves de l'école où travaille Mme BEAL ainsi que tous les autres enfants qui nous ont envoyé spontanément de nombreux dessins et poèmes pour le plus grand plaisir de nos résidents.

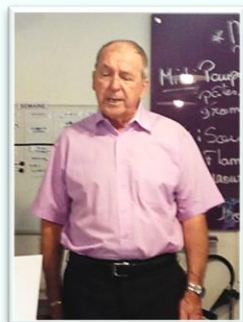
Pour le 1^{er} mai, l'atelier de Juliette, fleuriste à Balbigny, a offert à l'ensemble des résidents un brin de muguet, permettant de redonner du baume au cœur de chacun.



La Covid ne nous a pas empêché de réaliser des animations gourmandes. Oui les résidents le savent, aux Thuyas, nous sommes gourmands !! C'est bien pour cela que notre cuisinière œuvre en nous faisant toujours de bons plats et de bons petits gouters !! Mais vu qu'on n'en a jamais assez, on fait aussi des ateliers crêpes ou pâtisserie! Quoi de meilleur que les recettes de nos grands-mères ?!



Nous avons profité du confinement en chambre au printemps pour refaire une beauté à notre résidence. Notre directrice Floriane Grange ainsi que plusieurs salariés de l'entreprise VITNET ont œuvré le temps du confinement afin de nous faire une salle à manger moderne et **colorée** !



Notre bénévole de toujours, Raymond WEBER Mizérois, donne de son temps pour la lecture quotidienne du journal, et chaque mardi pour notre grande chorale qui rassemble généralement 22 résidents.

Si vous aussi, vous avez un peu de temps à nous consacrer, n'hésitez pas à rejoindre notre petite équipe de bénévoles, pour un temps de discussion, un moment de tricot ou tout ce que vous pourrez nous proposer.

L'établissement reste ouvert à toutes et tous pour des visites du lundi au vendredi de 9h15 à 17h30, sur rendez-vous. Plus de renseignements au 04.77.28.12.65.

Nous proposons toutes menuiseries intérieures, agencement, dressing, cuisine, parquet, escalier. Nous fabriquons la quasi-totalité de nos produits de menuiserie intérieure.

Nous réalisons également, terrasse bois, abri voiture, mezzanine, plancher suspendu, et tout ce qui touche à la menuiserie extérieure; fenêtre, porte d'entrée, porte de garage, portail extérieur, clôture.

A partir de janvier 2021, un ouvrier arrive dans l'entreprise afin de nous développer et ainsi proposer de la rénovation clé en main.



<https://www.facebook.com/avenirmenuiseriegattuso>



Gaëtan GATTUSO
Chemin de la Roche
Tél: 07 89 46 07 92

✉ avenirmenuiserie@orange.fr



L
E
S

E
N
T
R
E
P
R
I
S
E
S

ESPRIT ANIMAL est une société regroupant plusieurs services pour vos animaux de compagnie. Nous avons créé notre entreprise en avril 2013 avec le toilettage et l'éducation canine sur Balbigny, avant de trouver une maison, il y a 2 ans sur Mizérieux. Cela nous a permis de rassembler toutes nos activités sur un même lieu, et de développer en supplément la pension canine.

Nous avons réalisé des études dans le domaine canin. Nous possédons plusieurs diplômes; BEPA élevage canin, BP éducateur canin, et un diplôme de toilettage, renforcés par deux titres de concours; vice-championne de France 2020/2011 en Spaniel, et meilleur apprenti de France 2001 régional et départemental de PACA. Ainsi nous assurons des prestations de qualité, basées sur des connaissances solides, actuelles, et le tout dans le respect du bien être animal. Cette société est née d'une passion commune qui, bien qu'elle soit devenue notre travail, continue de nous animer chaque jour, nous pousse toujours à nous améliorer pour que nos compagnons passent le meilleur moment possible à nos côtés.

Elodie LEROY
Romain COLRAT



CONTACT

Toilettage: 06.63.43.67.83
Pension et Éducation: 06.78.35.07.70
13 chemin Chez Prudent 42110 MIZERIEUX
Site: www.espritanimal.com
Prise de Rendez-Vous Obligatoire



Si dans l'éducation, toutes les matières sont importantes, l'étude des langues étrangères est de nos jours primordiale. La commune a la chance d'avoir parmi les habitants Susanne MÜLLER- BONNET. Diplômée, trilingue, elle donne des cours d'anglais ou d'allemand pour tous les niveaux, tous âges.

Grenouilles
et gratins à
emporter

Dès la
réouverture

Dimanche soir uniquement en juillet & août

VIRGINIE
&
NICOLAS

**LA GRENOUILLE
DU FORTUNAT**

Sur réservations **04 69 33 15 20**

Fermeture hebdomadaire lundi et mardi



Susanne MÜLLER-BONNET
Tél: 06.99.92.01.94

✉ smuellerbonnet@yahoo.com

Durant le confinement, elle a dû mettre son activité en sommeil. Depuis, chez elle en respectant les précautions sanitaires, ou en visio elle redonne ses cours. Que vous rêviez de voyages ou que vous prépariez votre prochaine rentrée scolaire, Susanne est là pour vous aider, et saura s'adapter à vos envies.

**En cette période,
on apprécie encore plus la nature ...**

**BONNE
LECTURE**

Merci à Florence, Michèle, Jérémy, Yves, Fabien et Philippe,
pour la réalisation de ce bulletin .